



Déclaration liminaire

Assemblée Générale de l'ALPAF

du 24 juin 2016

Madame la Présidente,

C'est dans un contexte social extrêmement tendu que se tiennent en ce mois de juin les instances de dialogue de l'action sociale au sein de notre ministère. La responsabilité de cette tension incombe à un gouvernement aux abois et l'exemple de la loi El Khomri en est la triste illustration. Le refus de réelles négociations avec l'ensemble des organisations de salariés et l'adoption de cette loi de casse du code du travail par l'utilisation du 49-3 à l'Assemblée nationale sont les stigmates d'une profonde atteinte à notre démocratie.

Ce gouvernement, qui érige les reculs sociaux en ligne directrice de sa politique, impose de plus une rigueur budgétaire générale et aveugle, dans toutes les administrations de l'État, sur les 3 versants de la Fonction Publique, poussant ses attaques jusque sur les budgets dédiés aux restructurations et à l'action sociale des personnels.

Ainsi, notre association ALPAF est touchée de plein fouet en 2016 par la suppression totale de la subvention et le report sur le budget de l'association des loyers de son siège, ici même au « Valmy ». Cette attaque sans précédent fait suite à l'amputation de 2 M € de la subvention en 2015.

Enfin, dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens 2016-2018, nous tenions à rappeler que la CGT exige que les subventions attribuées au titre de 2017 et 2018 répondent véritablement aux besoins des personnels et couvrent a minima les besoins de financement de l'ALPAF.

L'absence ou la réduction drastique de la subvention, l'utilisation abusive de la réserve de précaution ou le maintien des loyers du siège de l'immeuble « Valmy » à la charge du budget de l'association constituent toujours pour la CGT des attaques inadmissibles de la part de la tutelle ministérielle.

Pour terminer, nous voulions adresser un message de soutien à nos camarades de la CFDT ici présents, suite aux actes de violence perpétrés hier à l'encontre du siège de la confédération CFDT à Paris. Comme l'a rappelé notre confédération CGT par communiqué ce matin, il s'agit là d'actes inadmissibles et condamnables.

Paris, le 24 juin 2016